

France Chimie IdF (ex UIC IdF) et AFINEGE, en collaboration avec EVOXYA, vous proposent la formation :

GESTION DE CRISE : ***Anticiper, vous préparer, vous tester pour prévenir une crise éventuelle***

Le jeudi 28 mars 2019
de 09h00 à 17h00

Objectifs de la formation :

- *Connaître les grands types de crises*
- *Prévenir et se préparer à une situation de crise*
- *Gérer la crise grâce à des outils appropriés (cellule de crise ...), un processus robuste (alerte, points de situation, communication...)*
- *Faire passer ses messages auprès des médias en situation de crise*
- *Transposer les méthodes et outils à son entreprise, son site*
- *Mettre en pratique au travers d'exercices pratiques et d'un exercice de simulation de crise*

Pour qui ?

Directeurs d'entreprises, responsables de sites, responsables QSE, responsables communication, membres des cellules de crise...

La crise sous toutes ses formes (économique, industrielle, sanitaire, sociale, environnementale ...) fait maintenant partie de notre quotidien notamment médiatique.

Ce n'est plus l'apanage des sociétés multinationales du CAC 40, elle peut aussi concerner des PME. Afin d'en minimiser les conséquences, il convient de s'y préparer (méthodes, outils, processus), de la gérer de façon optimale et d'en tirer toutes les conséquences.

Animée par un consultant spécialisé en gestion des crises, ayant accompagné de nombreux dirigeants en situations réelles, la formation combine :

- Echange d'expériences,
- Exercices de mise en situation,
- Apport de méthodes et d'outils opérationnels.

Animée par : Laurent PERON – EVOXYA

De nombreux **exercices pratiques** tirés de cas réels sont utilisés pour vous mettre en **CONDITION RÉELLE**.

« GESTION DE CRISE :

Anticiper, vous préparer, vous tester pour prévenir une crise éventuelle »

PROGRAMME

1. Les grands principes de la crise

- Les types de crise
- La logique de la crise et ses étapes
- Le cycle médiatique
- **Exercice pratique** – Analyse de cas réels

2. Les règles de base avant la crise

- L'analyse des risques
- L'historique
- Les parties prenantes
- **Exercice pratique** – Analyse des risques et des parties prenantes sur la base d'un cas réel

3. Les points d'attention pendant la crise

- Le processus d'alerte (critères de choix et étapes successives)
- La cellule de crise (constitution, fonctions, règles & rôles et processus de décision)
- Les points de situation
- **Exercice pratique** – Constitution de la cellule de crise et premières décisions sur la base d'un cas réel

4. La communication de crise

- La communication interne
- La gestion des parties prenantes
- Le fonctionnement des médias et des journalistes
- Répondre aux sollicitations des médias
- Préparer ses messages
- Gérer/maitriser l'interview
- **Exercice pratique** – Rédaction d'un communiqué de presse sur la base d'un cas réel

5. Exercice de simulation

- Analyse de la situation et alerte
- Constitution cellule de crise
- Décisions
- Communication de crise : **simulation d'interview**

« GESTION DE CRISE :

Anticiper, vous préparer, vous tester pour prévenir une crise éventuelle »

LE FORMATEUR

La journée sera animée par Laurent PERON, dirigeant de la société de conseil et formation EVOXYA.

- **Expertise**

- Gestion et communication de crise
- Relations médias (professionnels, grand public)
- Prise de parole sur les réseaux sociaux
- Affaires publiques sur les cibles prescriptrices et politiques
- Accompagnement du changement
- Études marketing dont études d'image
- Secteur agricole et chimique : 24 ans d'expérience en Marketing & Communication au sein de PME et de Grands Groupes, en France et à l'International

- **Parcours**

- Diplôme Ingénieur agronome – AgroCampus Ouest Rennes
- DESS CAAE (gestion, marketing) – Aix en Provence
- Depuis 2013 : Dirigeant de la société EVOXYA, Conseil et Formation en Communication
- Dix-sept années en tant que Directeur Communication produits (semences potagères) et Communication institutionnelle en France et à l'international au sein du groupe Syngenta (1996 – 2013)
- Enseignant en Master 2 en Conduite du changement (IRCOM), en Gestion de crise (IRCOM, ESSCA) et en Prise de parole en Public (ESE0)

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

« GESTION DE CRISE :

Anticiper, vous préparer, vous tester pour prévenir une crise éventuelle » »

Jeudi 28 mars 2019

au Diamant A - 14 rue de la république - 92800 Puteaux

A retourner à Hortense RIGAUD : AFINEGE - Le Diamant A - 92909 Paris La Défense Cedex

Tel : 01.46.53.11.01 Email : contact1@afinege.org

SOCIETE :	PARTICIPANT :
N° SIRET :	N° T.V.A. :
Adresse :	Fonction :
CP : Ville :	Téléphone :
Téléphone : Fax :	Adresse e-mail :
Coordonnées de la personne destinataire des documents administratifs (convocation, plan d'accès, convention et attestation de formation) :	
Mr. Mme.	Adresse e-mail :
Coordonnées du service comptable pour facturation, si différentes :	

Montant de la formation : 695,00 € HT (834,00 € TTC)

Tarif préférentiel : 495,00 € HT (594,00 € TTC)

* Le prix inclut la formation, les supports de formation, le repas du midi.

Mon entreprise est adhérente à France Chimie Île-de-France, France Chimie Centre-Val de Loire ou AFINEGE ?

- Oui, je bénéficie du tarif préférentiel
 Non, je ne bénéficie pas du tarif préférentiel

Je joins un chèque établi à l'ordre d'EVOXYA

Chèque N°

tiré sur la banque..... d'un montant de..... € TTC

OU

- J'effectue un virement sur le compte d'EVOXYA :
EVOXYA – 71 rue Joachim du Bellay 49100 ANGERS
BANQUE POPULAIRE ATLANTIQUE

Banque	Guichet	N° de compte	Clé RIB
13807	00812	31421161591	33
Identification internationale (IBAN)		FR76 1380 7008 1231 4211 6159 133	
Identification int de la banque (BIC)		CCBPFPPNAN	

OU

- Je déclare que le règlement sera pris en charge directement par l'OPCA suivant (précisez le nom et l'adresse)
.....
.....

Toute inscription ne sera définitive qu'après réception de son règlement.

Ces journées sont éligibles au Plan de Formation de l'entreprise. La facture vous parviendra après la formation.

Souhaitez-vous une convention de formation ? OUI NON

Annulation par le Client : en cas d'annulation d'inscription par le Client parvenue 2 semaines avant la date de début de la formation, les sommes déjà versées seront intégralement remboursées par EVOXYA. Si l'annulation intervient moins de 2 semaines avant le début de la formation, la moitié des sommes versées restera due à EVOXYA.

Annulation ou report par EVOXYA et AFINEGE : Si le nombre d'inscrits est insuffisant, EVOXYA et AFINEGE se réservent le droit d'annuler ou de reporter la date de formation.

Je soussigné(e) déclare m'inscrire à la formation «Gestion de crise ». Je reconnais avoir pris connaissance et accepter expressément les Conditions générales de formation ci-jointes.

Date :

Signature et Cachet de l'Entreprise :

CONDITIONS GENERALES DE FORMATION

EVOXYA est une société de conseil et de formation en communication.

Article 1 - Objet et Champ d'application

Les présentes Conditions générales ont pour objet de définir les conditions et modalités dans lesquelles EVOXYA fournit au CLIENT la prestation de formation définie dans le bulletin d'inscription.

La signature du bulletin d'inscription implique l'acceptation sans réserve et l'adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales du CLIENT, qui prévalent sur tout autre document du CLIENT, notamment sur ces conditions générales d'achat.

Article 2 - Objet de la Prestation

Le contenu et la durée de la prestation de formation sont précisés dans le programme et le formulaire d'inscription ci-joints. Un programme détaillé est envoyé au CLIENT après réception du formulaire d'inscription dûment complété et signé et du règlement intégral du montant de la formation.

Article 3 - Prix et conditions de paiement

Les prix indiqués dans le bulletin d'adhésion sont fermes et forfaitaires. Les prix sont payables d'avance au moment de l'inscription et leur règlement doit être joint au bulletin d'adhésion.

La facture sera adressée au CLIENT après la réalisation de la prestation.

Article 4 - Annulation et report de la prestation

Toute annulation par le CLIENT doit être notifiée par écrit à EVOXYA au plus tard deux (2) semaines avant la date de début de session de la formation indiquée sur le bulletin d'adhésion.

Si l'annulation intervient moins de deux (2) semaines avant cette date, EVOXYA, à titre de dédommagement, conservera la moitié des sommes versées par le CLIENT au moment de son inscription.

EVOXYA se réserve le droit d'annuler ou de reporter la session de formation, sans indemnité, en cas de survenance d'un cas de force majeure ou si le nombre de participants est insuffisant.

En cas d'annulation, EVOXYA en informe le CLIENT dans les meilleurs délais et procèdera au remboursement de l'intégralité des sommes versées.

En cas de report, EVOXYA en informe le CLIENT et communique les nouvelles dates fixées pour les sessions de la formation. En cas d'indisponibilité du CLIENT, EVOXYA procèdera au remboursement de l'intégralité des sommes.

Article 5 - Propriété intellectuelle

Le contenu intellectuel de la prestation de formation ainsi que les informations, les livrables remis au moment de l'exécution de la prestation et, plus généralement, tous documents réalisés par EVOXYA, quel qu'en soit leur support, et distribués à l'occasion de l'exécution de la prestation, sont des œuvres de l'esprit protégées par le droit d'auteur. Ils demeurent la propriété pleine et entière et exclusive d'EVOXYA ou de ses titulaires. Toute utilisation ultérieure de ces informations et documents par le CLIENT, notamment toute reproduction, redistribution ou représentation au public, est strictement interdite, sauf accord préalable écrit d'EVOXYA.

Article 6 - Informatique et Libertés

En signant le bulletin d'adhésion, le CLIENT déclare consentir librement et sans réserve au traitement des informations et données personnelles fournies à EVOXYA. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique et ne seront utilisées que dans le but d'assurer la bonne exécution de la prestation. Dans le cadre de ce traitement, les informations recueillies pourront être communiquées aux membres d'EVOXYA et d'AFINEGE. Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, modifiée par la loi du 6 août 2004, le CLIENT dispose d'un droit d'accès, d'opposition ou de rectification aux informations le concernant et qui figureraient sur tout fichier à l'usage d'EVOXYA auprès de : EVOXYA – 71 rue Joachim du Bellay 49100 ANGERS.

Article 7 - Règlement des différends

Le bulletin d'adhésion et les présentes conditions générales sont soumis aux dispositions du droit français.

Tout litige relatif à la formation, l'interprétation, l'exécution, l'inexécution ou la cessation du bulletin d'adhésion et des présentes conditions générales, et même en cas d'urgence, relève de la compétence exclusive des tribunaux de Créteil, qu'il y ait ou non pluralité de défendeurs ou appels en garantie. Cette compétence s'applique également en matière de référé.